

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Gustave Rothmaler, maréchal-des-logis au 1^{er} régiment des chasseurs à cheval.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Voorborg (Pays-Bas), le 12 septembre 1819. Son père était au service des Pays-Bas depuis 1817, et lui il habite la Belgique depuis sa plus tendre jeunesse.

En 1838, il demeurait dans la commune de Saint-Josse-ten-Noode, et a été, le 5 mai de la même année, incorporé comme milicien de la levée de 1838 pour la province de Brabant.

Le colonel commandant le régiment dont Rothmaler fait partie déclare que ce dernier est entièrement digne, par sa bonne conduite, son attachement à ses devoirs et sa manière de servir, d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Le président-rapporteur,

J. MAERTENS.
